

Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) – Premium Plus

Mis à jour le 17 juillet 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Avoir satisfait aux conditions de recevabilité de la VAE

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Non certifiant

Public visé

Tous statuts

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

24 heures

Validation

- Obtention de certification ou de blocs de compétences

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Jury VAE (deux sessions par an)

Possibilité de validation

Transformez votre expérience en diplôme !

Objectifs professionnels

La VAE permet de faire reconnaître son expérience avec un diplôme. Elle peut conduire à :

- La reconnaissance des compétences
- La conservation d'un emploi
- L'évolution interne dans l'entreprise/structure
- Le retour à l'emploi
- La reconversion professionnelle
- La reprise d'études
- Le passage d'un concours...

Ainsi, elle sécurise le parcours professionnel, développe l'employabilité, renforce la confiance et l'estime de soi.

L'**accompagnement** est une aide méthodologique proposée au candidat à la VAE pour constituer son dossier (livret 2) et pour préparer l'entretien avec le jury du diplôme retenu. C'est une prestation qui offre au candidat des chances supplémentaires d'aller jusqu'au bout de sa démarche

Contenu

- **Méthodologie pour livret 2 (offert)**
Appropriation des ressources méthodologiques mises en ligne – parcours guidé (offert)
- **Accompagnement (21 heures)**
Accompagnement à l'élaboration progressive du livret 2 : conseils et commentaires sur les contenus (aide, si nécessaire à la formalisation des contenus)
 - Mise en relation avec les attentes du diplôme
 - Conseils et commentaires sur les contenus (aide, si nécessaire à la formalisation des contenus)
- **Préparation à l'entretien avec le jury (3h)**
Ressources mises en ligne (offert)
Atelier collectif de mise en situation (3h)

Modalités pédagogiques

Les séances d'accompagnement se déroulent soit en présentiel, soit en Mixte (= Présentiel + Plateforme France Vae). Les rendez-vous en présentiel sont, en fonction de la demande du candidat, proposés au bureau du conseiller ou en visioconférence.

Cela est déterminé par l'accompagnateur avec le candidat en début de parcours, en tenant compte de la capacité de ce dernier à utiliser les outils digitaux nécessaires. Une initiation peut être proposée par l'accompagnateur.

En début de parcours, pour l'appropriation des ressources méthodologiques mises en ligne, une vidéo est proposée au candidat pour se connecter et naviguer facilement sur la plateforme France VAE.

Des entretiens individualisés sont organisés pour la construction du

Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) – Premium Plus

par blocs de compétences

Oui

Entrée et sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Formacode : 44590
- Code NSF : 315m, 333

livret 2. La préparation à l'entretien avec le jury est collective, en groupe de 4 à 6 candidats.

Une **aide administrative liée au financement de l'accompagnement VAE** est proposée au candidat.

Profil des intervenants

Le candidat est suivi par un accompagnateur spécifiquement formé et habilité par le rectorat de l'Académie de Strasbourg dans cette mission.

Les plus

Taux de validation : **88%**

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Délais et modalités d'accès

En fonction du calendrier retenu par le bénéficiaire

Financements possibles

Selon le statut (CPF, Région Grand Est, Plan de formation de l'entreprise, autofinancement)

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- DAVA Alsace
- 2 rue Seyboth
67000 Strasbourg
- ce.dava@ac-strasbourg.fr
- 03 88 14 10 10
- www.dava-alsace.fr